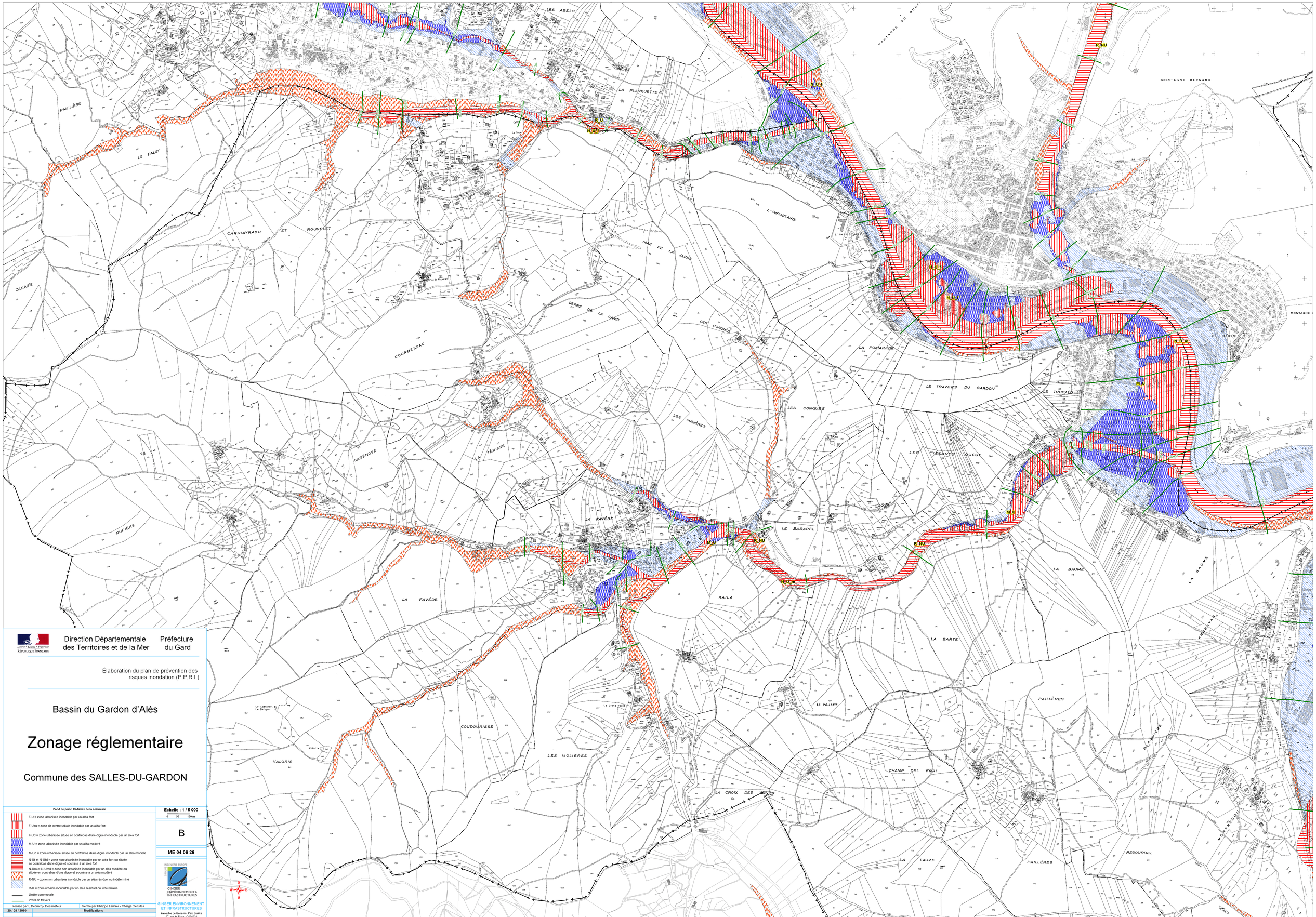

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Préfecture du Gard

Élaboration du plan de prévention des risques inondation (P.P.R.I.)

Bassin du Gardon d'Alès

Zonage réglementaire

Commune des SALLES-DU-GARDON

Fond de plan : Cadastre de la commune

- F-U = zone urbanisée inondable par un aléa fort
- F-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa fort
- F-Ud = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa fort
- M-U = zone urbanisée inondable par un aléa modéré
- M-Ud = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa modéré
- N-Uf et N-Ufd = zone non urbanisée inondable par un aléa fort ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa fort
- N-Um et N-Umd = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa modéré
- R-NU = zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
- R-U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
- Limite communale
- Profil en travers

Echelle : 1 / 5 000

0 50 100 m

B

ME 04 06 26

INGENIERIE EUROPE

GINGER ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURES

GINGER ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES

Immeuble Le Genesis - Parc Euréka
97, rue de Freyr - CS36038
34000 Montpellier Cedex 2

Réalisé par L.Decrucq - Dessinateur	Vérifié par Philippe Larinier - Chargé d'études
29 / 09 / 2010	Modifications
Fichier :	Plan imprimé le :